

DÉLIBÉRATION N°DL20220021 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 21/01/2022 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 38 sur lesquels il y avait 35 présents, 3 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN (à partir de 19h05) ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abba CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Aline MOUSEGHIAN a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 19h05)

Mme Christine POUILLOUX a donné procuration à M. Hervé REYNAUD

Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à M. Jean-Luc BOUCHACOURT

SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Pierre DECLINE.

CESSION D'UN TÈNEMENT IMMOBILIER SIS 18 RUE HENRI CASTEL À SAINT-CHAMOND

M. Jean-Luc DEGRAIX expose ce qui suit :

La commune de Saint-Chamond est propriétaire d'un ancien bâtiment industriel, aujourd'hui en friche, qu'il convient de requalifier. Il s'agit du bâtiment ex-Minet, sis 18 rue Henri Castel, répertorié sous les parcelles 111 AH 215 et 111 AH 273 d'une surface totale de 2 697 m².

Monsieur Bayram UMUT, ainsi que la Société qu'il représente, la SAS A2E Immo ont proposé à la commune un projet immobilier de qualité, qui contribuera à donner une nouvelle image au quartier du Creux, actuellement en pleine mutation. Ce projet fera suite à l'aménagement paysagé, réalisé dans l'accompagnement des travaux de découverte du Gier.

Le terrain serait acheté à moitié par la société et l'autre moitié par Monsieur Bayram UMUT.

Un accord est intervenu à hauteur de 150 000 euros, conformément à l'estimation des domaines.

Les acquéreurs auront à leur charge les frais de démolition, dépollution et désamiantage.

La vente sera passée sous condition suspensive d'obtenir le permis d'aménager correspondant, déposé chez Maître Eric Meiller, notaire à Saint-Chamond.

Les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 35 voix pour,

3 abstentions Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT

DÉCIDE :

- **d'accepter** la cession des parcelles 111 AH 215 et 111 AH 273, sises 18 rue Henri Castel, d'une superficie de 2 697 m², pour un montant de 150 000 euros,
- **de donner** tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou à son représentant, à l'effet d'engager toutes démarches et de signer tous actes nécessaires à la réalisation de cette transaction,
- **d'imputer** la recette correspondante au budget général de la ville.

Envoyé en préfecture le 11/02/2022

Reçu en préfecture le 11/02/2022

Affiché le



ID : 042-214202079-20220131-DL20220021-DE

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 01/02/2022

Le maire,

Hervé REYNAUD